

## Liste des délibérations examinées par le Comité syndical du 21 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 21 mars à 10h00, les membres du comité syndical, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie.

**Présents :**

*Membres titulaires :* M. Alain BUIADOUX, M. Jean-Pierre BONNAUD, M. Jean-Jacques BIGOURET, Mme Michèle ALOUCHY

*Membres suppléants :*

**Absent/excusé :**

**Secrétaire de séance :** Mme Michèle ALOUCHY

**Date de convocation :** 16 mars 2023

N° d'ordre	N° de délibération	Objet	Vote		
			P	C	Abs
1	1/2023	DETR 2023 - achat mobilier et informatique pour le Centre de santé	04	00	00

Monsieur le Président expose au comité syndical le projet d'achat de mobilier et d'informatique pour équiper le centre de santé dont l'ouverture est prévue le 15 juin 2023. Le montant est estimé à 34 070.75 € HT.

Il propose de solliciter l'attribution d'une subvention dans le cadre de la DETR 2023 - rubrique 6 - mairies - bureaux administratifs des EPCI, au taux de 50%, pour un montant de 17 035.38 €.

Il demande l'avis du comité syndical.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **APPROUVE** le projet d'achat de mobilier et d'informatique pour le centre de santé pour équiper le centre de santé dont le montant est estimé à 34 070.75 € HT.
- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention dans le cadre de la DETR 2023 - rubrique 6 - mairies - bureaux administratifs des EPCI, au taux de 50%, pour un montant de 17 035.38 €.
- **APPROUVE** le plan de financement suivant :

Objet	Dépenses HT	Recettes
Achat mobilier et informatique	34 070.75 €	
DETR - 50 %		17 035.38 €
Autofinancement - 50 %		17 035.37 €
Total	34 070.75 €	37 070.75 €

- **APPROUVE** son inscription au budget en section d'investissement
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces à intervenir

La séance est levée à 10h30

## Signatures

Le Président,  
Alain BUJADOUX

La secrétaire,  
Michèle ALOUCHY